

LES ÉTAPES CLÉS DU CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉHICULES LÉGERS

Le contrôle technique vise à renforcer la prévention, protéger l'environnement et améliorer la sécurité sur les routes.



ÉTAPE 1 LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

01

1

6 mois
DANS LES 6 MOIS QUI PRÉCÈDENT LE 4ÈME ANNIVERSAIRE D'IMMATRICULATION

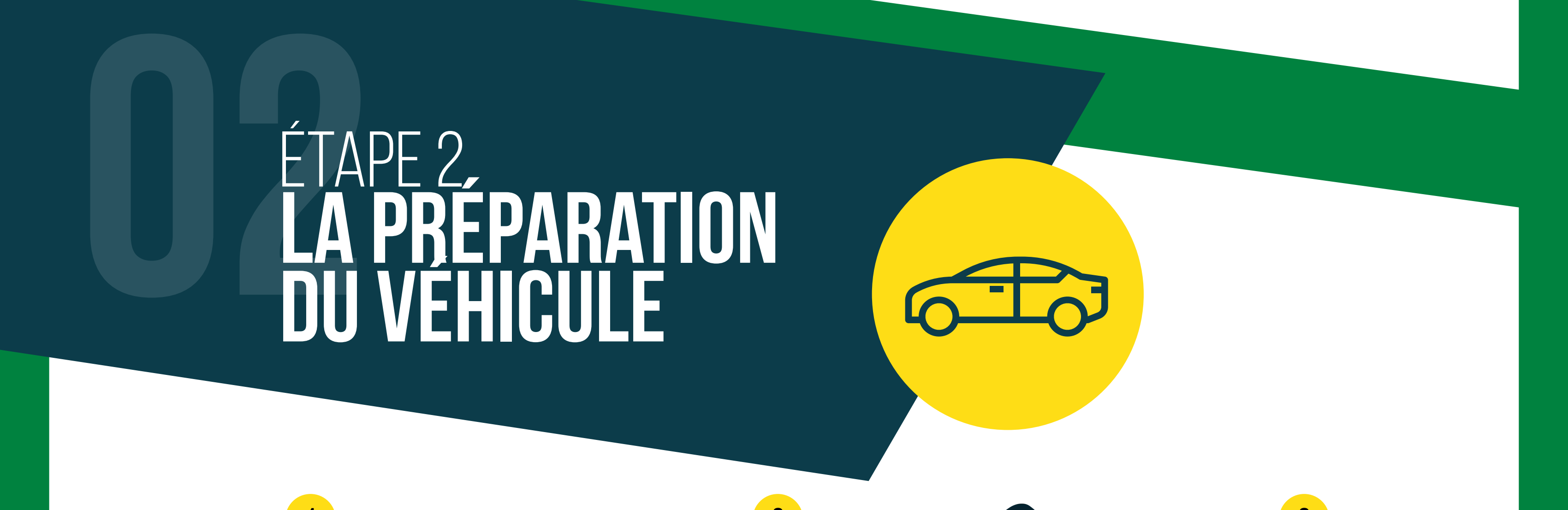
2

PUIS TOUS LES 2 ANS APRÈS CETTE DATE *

3

PRISE DE RDV EN LIGNE SUR DEKRA-NORISKO.FR OU PAR TÉLÉPHONE DANS LE CENTRE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

* VÉHICULE UTILITAIRE LÉGER < 3,5 T
*+ CONTRÔLE POLLUTION POUR VÉHICULE UTILITAIRE



ÉTAPE 2 LA PRÉPARATION DU VÉHICULE

02

1

LE VÉHICULE DOIT ÊTRE PROPRE ET VIDE : SANS SIÈGE-AUTO, ACCESSOIRES, ETC.

2

VÉRIFIEZ L'ÉTAT GÉNÉRAL DU VÉHICULE : CARROSSERIE, FEUX, PNEUMATIQUES, PLAQUES D'IMMATRICULATION, ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS, PARE-BRISE ET ESSUIE-GLACES, ETC.

3

LORS DU RDV : SE MUNIR DE L'ORIGINAL DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET DU DERNIER PV DE VOTRE CONTRÔLE TECHNIQUE



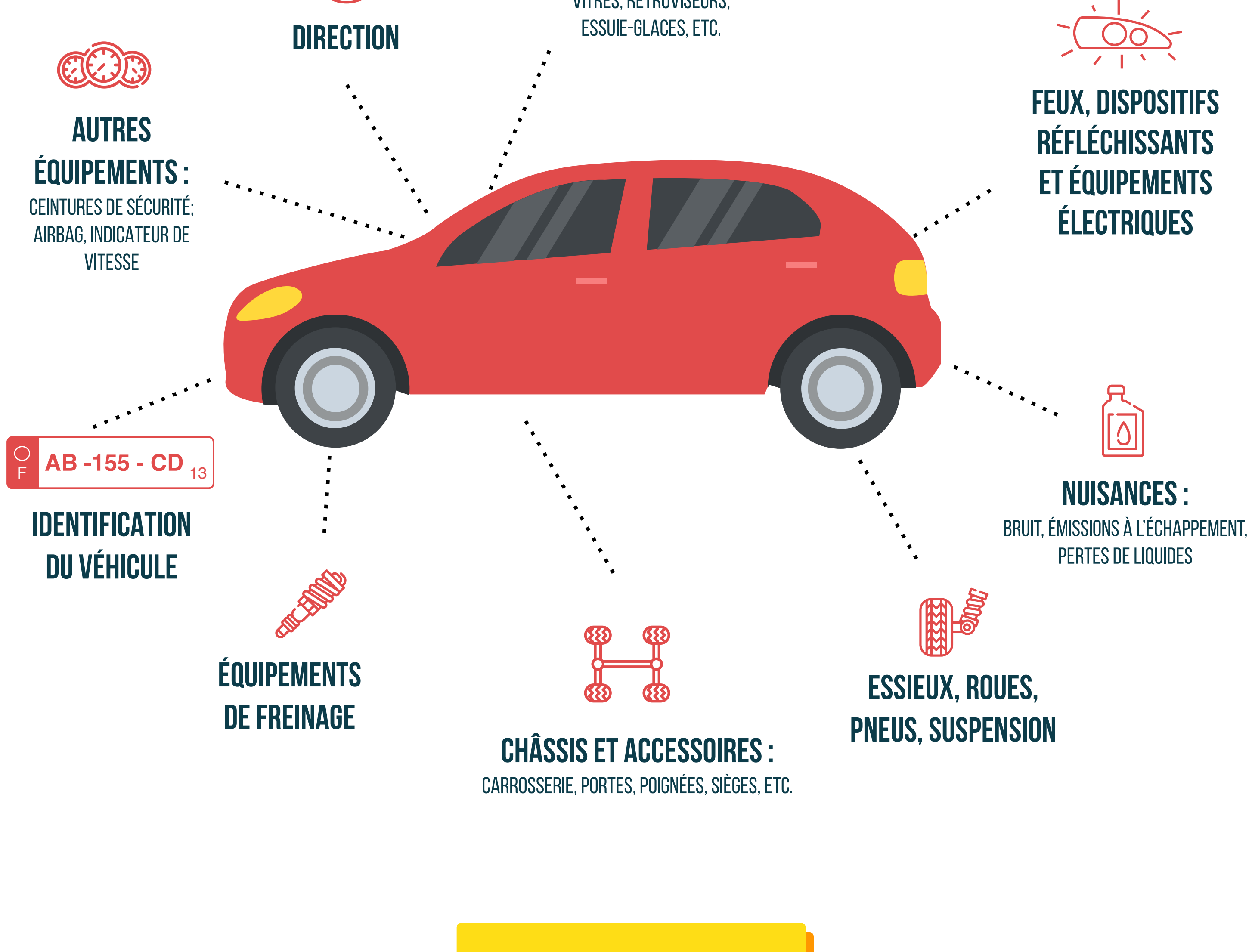
ÉTAPE 3 LE DÉROULEMENT DU CONTRÔLE TECHNIQUE

03

LE CONTRÔLE TECHNIQUE DURE 45 MINUTES EN MOYENNE ET PORTE SUR 133 POINTS DE CONTRÔLE, RÉPARTIS EN 9 FONCTIONS :

133 Points

+11 Points POUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES



EN DÉCOUVRIR +



ÉTAPE 4 LE RÉSULTAT DU CONTRÔLE TECHNIQUE

04

LE CONTRÔLEUR ÉDITE UN RAPPORT DE CONTRÔLE TECHNIQUE

GARDEZ-LE PRÉCIEUSEMENT ! IL PEUT VOUS ÊTRE DEMANDÉ EN CAS DE CONTRÔLE ET IL EST INDISPENSABLE EN CAS DE VENTE DU VÉHICULE* :

LE CONTRÔLEUR APPOSE LA LETTRE « A », « S » OU « R » SUR LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET UNE VIGNETTE SUR LE PARE-BRISE QUI INDIQUE LA DATE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE TECHNIQUE.

LA LETTRE	LA LETTRE	LA LETTRE
A	S	R
RÉSULTAT FAVORABLE	RÉSULTAT DÉFAVORABLE POUR DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S)	RÉSULTAT DÉFAVORABLE POUR DÉFAILLANCE(S) CRITIQUE(S)

* - 6 MOIS



ÉTAPE 5 LA CONTRE-VISITE

05

ELLE EST OBLIGATOIRE SI AU MOINS UNE DÉFAILLANCE MAJEURE OU CRITIQUE EST DÉTECTÉE.

-2 mois

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S)
LE VÉHICULE PEUT ROULER. LE DÉLAI POUR EFFECTUER LES RÉPARATIONS ET PRÉSENTER LE VÉHICULE EN CONTRE-VISITE EST DE 2 MOIS (-1 JOUR), À PARTIR DU JOUR DU CONTRÔLE TECHNIQUE.

S

R
DÉFAILLANCE(S) CRITIQUE(S)
VOTRE VÉHICULE NE PEUT PLUS CIRCULER À COMPTER DE MINUT. LE JOUR DU CONTRÔLE TECHNIQUE. LE DÉLAI POUR RÉALISER LES RÉPARATIONS ET PRÉSENTER LE VÉHICULE EN CONTRE-VISITE EST DE 2 MOIS (-1 JOUR).



NOTE

LA CONTRE-VISITE D'UN VÉHICULE PRÉSENTANT À LA FOIS DES DÉFAILLANCES MAJEURES ET CRITIQUES PEUT ÊTRE RÉALISÉE EN PLUSIEURS FOIS :

1
D'ABORD EN LEVANT LA OU LES **DÉFAILLANCES CRITIQUES** (POUR CONTINUER À ROULER)

2
PUIS EN LEVANT LA OU LES **DÉFAILLANCES MAJEURES.**